

LE PETIT PERONNAIS

Édition PRINTEMPS



Sommaire



HORAIRES

Lundi	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30
Mardi	8h30 à 12h00	13h30 à 18h30
Mercredi	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30
Judi	Fermé le matin	13h30 à 17h30
Vendredi	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30



COORDONNÉES DE LA MAIRIE

1 Place Saint-Antoine
01630 Péron

Téléphone 04 50 56 31 08

Fax 04 50 56 37 46

accueil@mairieperon.fr

Courriels des services

Urbanisme

urbanisme@mairieperon.fr

État-civil, cimetière, voirie, logement

etatcivil@mairieperon.fr

Secrétariat C.C.A.S

finance@mairieperon.fr

Gestion et facturation de la cantine

natalia.zamoracantine@mairieperon.fr

Communication

communication@mairieperon.fr

ASVP (Agent de Sécurité de la Voie Publique)

asvpperon@gmail.com



PERMANENCE DES ÉLUS

Sur rendez-vous :

Dominique BLANC,	Maire
Régis VISCONTI,	Adjoint
Amandine ROSSAS,	Adjointe
Alexandre PONS,	Adjoint
Jérémy BLANC,	Délégué urbanisme

P. 2 Sommaire

La mairie vous informe

P. 3 Carnet communal

P. 3-4 À savoir

P. 5-8 Edito

P. 9 Délibérations des conseils

P. 10-15 INFO MAIRIE

Vivre à Péron

P. 16-24 Associations

P. 25 A votre cuisine !

Informations

P. 26 Le calendrier des fêtes 2024

P. 27 Contacts utiles

P. 28 Fête de la musique



Tous nos vœux de bonheur

- Kayden LATRECHE DUARTE,	né	le 20 novembre	2023
- Lise DELORME,	née	le 28 novembre	2023
- Maïlys POZZI,	née	le 10 décembre	2023
- Alpha WANE,	né	le 27 décembre	2023
- Mariana FERNANDES LUCAS,	née	le 04 janvier	2024
- Noémie FRUCTUS,	née	le 18 janvier	2024
- Eden NAOUSSI NASSI GENOLIN,	né	le 06 février	2024
- Charlotte CHELEUX,	née	le 08 février	2024



Toutes nos félicitations aux mariés

- Jérôme NINET et Sandrine BLANC, le 02 décembre 2023

Nous n'oublions pas ceux qui nous ont quittés

- André PRINCE, le 05 décembre 2023
- Andrée TOURNIER, le 14 janvier 2024



RECRUTEMENT EMPLOI JEUNE

La Commune de Péron recrute un jeune (fille ou garçon de 17 ans minimum) du 8 juillet 2024 au 2 août 2024 pour son service d'entretien de l'école. Assistant des agents communaux pour déplacer les meubles des classes et effectuer des tâches d'entretien.

Les candidats doivent faire leur demande à la Mairie de Péron avant le 15 avril.

Accueil Mairie : 04 50 56 31 08

Elections européennes le 9 juin.

Si vous n'êtes pas inscrit, il est encore temps de passer en Mairie

**La cérémonie du 8 mai se tiendra à St Jean de Gonville,
l'heure sera communiquée via les réseaux sociaux et site internet**

LA MAIRIE VOUS INFORME

Pour toutes vos démarches administratives (Etat-Civil, Elections, Permis de conduire, Urbanisme ...) vous pouvez consulter et télécharger les documents sur le site www.service-public.fr

Centre de soins immédiats du Pays de Gex

En fonction de l'état du patient, le SAMU (contactez le 15) choisit la solution de prise en charge la mieux adaptée <https://www.centredesoinsimmmediats.fr/>

Le CLIC

(Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) a déménagé : 167 rue de Genève 01170 GEX

Téléphone : 04 50 41 04 04

<https://www.paysdegexagglo.fr/9300-bien-vieillir.htm>

Recensement Militaire

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents, dès qu'ils atteignent l'âge de **16 ans, soit pour ceux nés en avril, mai, juin 2008, venir avant le 30 juin 2024.**

Une fois recensé, vous pouvez créer votre compte sur le site majdc.fr pour tout échange avec le Centre du Service National et pour toute information sur la Journée Défense et Citoyenneté.

Demande de logement social

Désormais, plus besoin de vous déplacer en mairie ou aux bureaux des organismes de logement social. Vous pouvez déposer votre demande de logement en ligne sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr.

Une fois votre demande complétée et déposée, elle est enregistrée. Votre demande est consultée par tous les bailleurs du département.

Avis aux nouveaux habitants

Si vous venez d'arriver à Péron (Péron, Logras, Feigères, Greny) et afin de simplifier vos démarches administratives, veuillez signaler votre arrivée au secrétariat de mairie où vous serez les bienvenu(es).

En cas de départ de la commune

Si vous déménagez, n'oubliez pas de le signaler en mairie, soit en passant au secrétariat ou en téléphonant au 04 50 56 31 08.

Demandes de cartes d'identité

Les demandes de cartes d'identité se font auprès des communes suivantes : Thoiry, Saint-Genis-Pouilly, Gex, Ferney-Voltaire ou Divonne.

La pré-demande peut se faire en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://ants.gouv.fr>

Autorisation de sortie du territoire

Les demandes d'autorisations de sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés sont à nouveau obligatoires. Aucune démarche en mairie n'est nécessaire. Vous trouverez le formulaire CERFA ainsi que les pièces nécessaires qui accompagnent la demande, sur le site internet www.service-public.fr

Transport à la Demande

Auprès de la centrale de réservation : 0 800 00 67 59 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h hors jours fériés ou tad.paysdegexagglo.fr

Chers Péronnaises, Chers Péronnais et chers amis,

Bonsoir à vous tous et merci d'avoir répondu nombreux à nos invitations. Avant de commencer je voudrais faire un petit coucou à Christian qui doit nous regarder de là-haut...

Il est temps de faire un bilan de l'année 2023 et de vous donner quelques chiffres :

Selon l'INSEE nous étions 2 900 habitants au 1^{er} janvier 2021 puisqu'il y a toujours 3 années d'écart.

Nous avons 122 chômeurs.

Nous avons accordé 13 permis de construire et 65 déclarations préalables.

Il y a eu 23 naissances dont une sur la commune, 12 mariages et 4 décès

Nous avons touché 1 114 000 euros de la CFG pour 697 frontaliers. Comme mes collègues je dirais qu'il est fort dommage que ceux qui s'installent dans nos communes et qui ne veulent pas s'inscrire en résidence principale constitue un manque à gagner. Et après ces mêmes personnes viennent inscrire leurs enfants à l'école ou nous envoient un courrier pour dire que leurs voisins font tous les jours du bruit. Cherchez l'erreur...

27 agents communaux équivalent à un peu plus de 21 emplois à temps complet.

Comme je vous l'avais annoncé lors des vœux en 2023, la priorité était de remettre en état nos bâtiments communaux et notre voirie :

Pour les bâtiments :

L'étanchéité du dernier toit du centre technique municipal a été refaite. Une gouttière a été installée pour détourner l'eau de pluie du toit terrasse du CTM et ainsi éviter des infiltrations d'eau dans le bâtiment. Au niveau de la mairie, la baie de brassage a été complètement remaniée. La salle Champ-Fontaine, où nous nous trouvons ce soir, a subi cet été un petit lifting au niveau de la peinture et la réfection des dalles du plafond. Devant le nombre croissant d'enfants à l'école, nous avons réaménagé le self du restaurant scolaire, mais il reste encore beaucoup à faire... Pour permettre à nos agents de cantine de pouvoir travailler un peu plus sereinement, nous avons dû modifier le permis à points. Il est regrettable de constater que de nos jours, la politesse n'est plus vraiment d'actualité, laissant place aux gros mots et à la violence. J'en profite pour souhaiter un bon rétablissement à Chrystelle qui vient d'avoir un accident en tombant dans la cour en surveillant les enfants. Ce n'est pas, Catherine, une de mes conseillères municipales, qui me contredira. Elle a la gentillesse d'aller aider régulièrement notre personnel sur le temps méridien, merci à elle. Comme je vous le disais, les effectifs ne cessent de grandir, actuellement il y a 323 élèves, ce qui a permis l'ouverture d'une classe de maternelle, mais les effectifs des classes restent encore bien élevés. Avec mon conseil municipal, nous avons eu un long échange sur la possibilité de continuer à accepter, ou non, les demandes de dérogations pour être scolarisé dans notre l'école. Cela a vraiment été difficile de se positionner sur le sujet, car chaque demande de dérogation est justifiée, nous en comprenons les motifs. Mais malheureusement, nous ne pouvons pas surcharger notre école, il en va aussi de la qualité d'instruction de nos petits péronnais. C'est donc à regret que nous avons décidé de ne plus accepter, pour l'instant, les demandes de dérogations.

Autre point épineux, la mise sous alarme de tous les bâtiments municipaux. Ce ne fut



pas une mince affaire. Nous avons retenu l'entreprise SPARA pour effectuer le travail, entreprise avec laquelle nous travaillons déjà pour ce bâtiment. Nous avons eu pas mal de souci au départ. Je vous épargnerai le nombre de fois où j'ai été appelée en pleine nuit pour des alarmes déclenchées. Les gendarmes se sont aussi souvent déplacés pour des déclenchements intempestifs et non justifiés, je pense qu'ils ont bien d'autres choses à faire que vérifier l'heure à laquelle mon adjointe finit la relecture du Petit Péronnais, que la bibliothèque a bien ouvert le samedi matin ou que le sou des écoles a bien fini de ranger son local. Mais il y a de l'amélioration et mes nuits sont plus paisibles.

Un travail de longue haleine a été aussi fait pour basculer presque toute notre téléphonie et notre internet chez Orange. Alexandre, mon adjoint, en est sorti quelque peu agacé. Parfois, on marche vraiment sur la tête.

La réhabilitation des vestiaires du stade de football de Logras a également été un vaste sujet durant l'année 2023. Après bien des discussions et des changements, le conseil municipal et moi-même avons opté pour un projet avec 3 vestiaires. En effet, le foot se féminise et il nous semblait important d'anticiper cette évolution et d'intégrer la mixité jusque dans nos vestiaires ! Je ne vous le cache pas c'est un gros budget pour notre commune mais nécessaire compte tenu de l'état actuel du bâtiment. Pour tordre le cou aux rumeurs nous partons sur une démolition/reconstruction qui répondra aux normes en vigueur. Il faut savoir, par exemple, que pour le local arbitre celui-ci doit être dimensionné afin que l'arbitre puisse tourner avec son fauteuil roulant. Il faut me l'expliquer cette réglementation... Le permis a été déposé fin décembre par l'architecte, Pierre VACHETTA.



Pour la voirie :

L'éclairage public : il y a eu le remplacement de 69 points lumineux en led en 2023. Une deuxième phase aura lieu en 2024. Nous avons fait le choix d'éteindre l'éclairage public de 23h à 5h du matin sur l'ensemble de la commune. Cependant, certaines associations m'ont fait la demande de laisser allumer l'éclairage public toute la nuit autour de la salle Champ-Fontaine lors des manifestations. Au départ, nous avons refusé. Mais, comme il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis, je reconnais que pour des raisons de sécurité, elles avaient entièrement raison. De ce fait, afin d'éviter d'éventuels incidents, l'éclairage public autour de Champ-Fontaine restera allumé les vendredis et samedis.

Dans les grands projets initiés en 2023, comme je vous le disais, l'aménagement de la rue du mail et du carrefour de la route de Lyon a pris du retard. La patience des riverains et des usagers a été mise à l'épreuve. Mais à ce jour, la totalité des enrobés a pu être posée durant l'été permettant la réception des travaux par le Département de l'Ain concernant la route départementale. L'habillage des murs du carrefour a été finalisé en novembre 2023. Les plantations ont été faites courant janvier. Il reste encore à faire le grenailage du plateau de la mairie, l'entreprise BALLAND ne pouvant le réaliser comme prévu. A noter, que malgré mon arrêté interdisant l'accès du parking (affiché 3 semaines avant), des véhicules dont les propriétaires résidant principalement aux Jardins de Thalia sont restés sur celui-ci empêchant la finalisation du marquage au sol. Et après, on vient nous reprocher que les travaux sont trop longs. Malgré tout, je pense que nous pouvons nous féliciter du rendu final de cette portion de notre village. Le but était de sécuriser cette route en faisant ralentir la vitesse des voitures. Je pense que nous sommes en bonne voie et nous comptons aussi sur la bonne intelligence des usagers. Je remercie Régis, mon adjoint, pour son suivi régulier des travaux.

La mise en séparatif de la rue de Bruel à Logras par la Régie des eaux gessiennes a été finalisée et réceptionnée. Les services techniques, et moi-même, saluons la bonne collaboration tout au long des travaux entre les différents intervenants. Il faut savoir aussi le dire quand les choses se passent bien.

2023 a été une année qui a vu quelques changements au point de vue de l'organisation des services techniques avec le départ de M. BOURGUIGNON Directeur des Services Techniques. Ce départ nous a permis de réorganiser ce service en confiant à Pascal CUINIER toute la partie technique.

Nous avons dû également pallier au départ de Lucas et Kylian et vous aurez dès ce mois de février, l'occasion de découvrir 2 nouvelles têtes dans ce service.

Au niveau du CCAS, nous avons mis en place une première journée intergénérationnelle courant avril, avec le centre de loisirs. Merci à sa directrice, Cindy et à ses animateurs pour avoir aussi bien reçu nos aînés. Les enfants avaient préparé des jeux de société, des ateliers cuisine et même un atelier radio, qui a beaucoup plu. Au mois de septembre, a eu lieu notre traditionnel voyage. Cette année, nous ne nous sommes pas trop éloignés en allant à Chanaz. Mais je crois que ce fut une belle destination, il faut dire que nous avons eu un temps parfait pour profiter des somptueux paysages qui se sont offerts à nous lors de notre croisière. J'en profite pour remercier tous les membres du CCAS qui travaillent à nos côtés, que ce soit pour l'organisation du repas, des colis, du voyage ou du plan canicule.

Au niveau de notre police pluri communale, nous n'avons toujours pas réussi à recruter, à mon grand désarroi. Je ne perds pas espoir. Merci à ma collègue, Monique GRAZIOTTI, Maire de Farges, pour nous avoir mis à disposition son ASVP. Je souhaite donc la bienvenue à Sébastien qui depuis début décembre est assermenté et pourra donc remettre un peu d'ordre dans nos rues.

La commune a, cette année, apporté son soutien à l'association locale « Ma Bulle rose » en les accueillant ici pour leur deuxième « journée de Mieux vivre avec le cancer ». Malheureusement, il n'y a pas eu le succès escompté. Il faut dire que le mois d'octobre est bien chargé, il est d'ailleurs dommage de voir que deux manifestations étaient organisées le même jour dans des communes voisines du Pays de Gex. Je pense que la cause est assez importante pour faire coïncider intelligemment nos agendas. Mais surtout, j'aimerais remercier tous les bénévoles de cette association qui se donnent beaucoup de mal en temps et en énergie pour apporter du soutien et de l'aide à toutes les personnes qui sont frappées par la maladie, ainsi qu'à leurs proches aidants. Vous avez toute mon estime.

Fin 2023, nous avons appris que notre halte-garderie itinérante « la Roulinotte » avait dû fermer provisoirement ses portes dû à un manque de personnel. J'espère que Famille Rurales fera vite face à ce souci, car leurs services sont fortement appréciés par notre population. La CAPG, qui a cette compétence, travaille sur ce dossier.



Nous ne devrions pas non plus nous ennuyer en 2024 :

Nous allons continuer à prendre soin de nos bâtiments communaux. La mairie a subi quelques fuites à l'automne. Si la Ferblanterie Gessienne a pu intervenir rapidement, il faudra repenser à se pencher sur l'étanchéité du toit, comme pour une partie du local stockage à la maison des associations. Le gymnase n'est pas non plus épargné, il nous faudra investir avec mes collègues du SIVOS.

Il y aura bien entendu les travaux pour les vestiaires du stade de foot et pas des moindres. L'appel d'offres devrait bientôt être lancé. Je préfère ne pas annoncer de date de fin car vous savez, tout comme moi, qu'il y a toujours des aléas dans ce genre de dossier. Mais j'ai bon espoir de l'inaugurer avant la fin du mandat, ou même soyons fous, pour 2025.

Au niveau du cimetière, nous nous sommes rendu compte qu'un de nos colombarium pouvait presque faire concurrence à la Tour de Pise, la faute à la dalle réalisée qui en provoque l'affaissement. Après avoir entamé des démarches auprès de l'entreprise TERIDEAL, cette dernière a refusé d'en assumer la responsabilité, malgré l'avis de l'expert qui allait dans notre sens. Au vu des frais astronomiques que nous aurions dû engager, 15 000 € selon notre assurance juridique, pour lancer une telle procédure, et au vu du temps que nous aurions perdu, le conseil municipal et moi-même avons pris la décision de ne pas poursuivre TERIDEAL. Nous nous occuperons donc de le remplacer en 2024.

Au niveau de la voirie, nous allons initier les travaux de l'aménagement de la route de Lyon pour la phase 1 à Logras. Là aussi, il y aura fort à faire pour faire baisser la vitesse des conducteurs et remettre un peu d'ordre pour réorganiser les places de parking. Il y aura aussi de longues discussions, que ce soit au conseil municipal et avec les riverains. En effet,

des choix devront être fait et des décisions prises. Dans un premier temps, pour 2024, nous prévoyons de commencer la mise en conformité et l'enfouissement des réseaux secs et humides. Le cabinet Archigraph a été choisi pour assurer la coordination et la maîtrise d'œuvre.

Nous allons sécuriser le carrefour de la route des jeunes et de la route de Péron afin de faciliter l'accès des bus au collège. Nous sommes dans l'attente du démarrage des travaux.

Nous avons reçu nos deux radars pédagogiques et les avons installés ce mois-ci. J'espère que cela permettra de faire prendre conscience à certains du danger qu'ils représentent.

Nous allons également continuer à entretenir nos voiries, nos chemins agricoles et nos pistes forestières et il y a à faire avec nos 80 km de voirie.

Nous allons initier des projets d'entretien et de modernisation des 2 chalets d'alpage de La Poutouille et du Gralet, ainsi que leur piste d'accès en collaboration avec la SEMA. J'en profite d'ailleurs pour remercier encore une fois les bénévoles de ces deux associations pour la passion avec laquelle ils prennent soin de nos chalets communaux.

Je n'oublie pas non plus nos jeunes conseillers municipaux qui durant toute l'année 2023 ont travaillé sur deux grandes manifestations qu'ils auront la joie de vous proposer au printemps 2024, une course d'orientation le 6 avril et une course de vélos en famille le 25 mai. Il sera temps ensuite pour eux de tourner la page de cette belle aventure. Je les remercie pour leur engagement ainsi que Florent, Céline et Amandine qui les accompagnent dans leurs missions.

Pour terminer, je ferai un petit point sur un sujet qui est important dans le sud gessien, le transport. Comme vous le sa-



vez, il n'est pas facile de se déplacer dans le Pays de Gex sans voiture personnelle. Le transport à la demande a évolué vers un service de transport à la demande dynamique. J'avoue que ce n'est pas encore tout à fait au point, car par exemple, pour aller de Péron à la Plaine, il faut compter 1 heure. En parallèle, le Pôle Métropolitain a mis en place une ligne de covoiturage Hé ! Léman Pays de Gex qui ouvrira ses portes aux conducteurs le 5 février prochain et vous permettra de covoiturer sans réservation entre 18 communes dont la nôtre. Pensée principalement pour les trajets domicile-travail, cette ligne a pour ambition de réduire le nombre de voitures sur les routes et renforcera l'offre de mobilité sur le territoire. Elle sera également ouverte le week-end de 9h à 20h. Les trajets seront gratuits pour les passagers mais indemnisés pour les conducteurs grâce au financement du service par le Pôle métropolitain du Genevois français. Je vous invite fortement à utiliser ces services au quotidien. En effet, seule une forte fréquentation pourra permettre de mettre en place des lignes de bus régulières pour faire évoluer les transports dans le Sud gessien.

Nous profitons de cette cérémonie pour remettre à 26 jeunes le livret du citoyen. Pour se faire, je vais demander à Régis, mon premier adjoint, de venir remettre ces livrets.

Dans notre pays, où même si tout n'est pas rose, nous avons encore ce privilège de pouvoir voter alors je ne vous dirai qu'un mot : VOTEZ

Je ne terminerai pas sans avoir une pensée émue pour tous ceux qui ont été touchés en 2023 par la maladie, le deuil, les intempéries, ou par les guerres. Je pense également à cette famille d'agriculteurs qui a été endeuillée lors d'un blocage en Ariège. J'espère de tout cœur que cette année sera plus clémentine.

Je vous souhaite, à vous tous, ainsi qu'à toutes vos familles, une excellente année 2024, avec bonheur, succès, prospérité et surtout une excellente santé.

(L'intégralité du discours des vœux se trouve sur le site internet de la commune)













NOVEMBRE

DELIBERATIONS


- Budget communal changement de nomenclature budgétaire et comptable, passage au référentiel M57 à compter du 1er janvier 2024.
- Budget communal adoption du plan comptable M57 simplifié au 1er janvier 2024 détermination des durées et du mode de gestion des amortissements.
- Avenant n°3 au marché de l'entreprise BRIDON DISTRIBUTION GAS-TRONOMIE BOURG traiteur relatif à la fourniture et livraison de repas - révision du prix pour le portage aux personnes âgées.
- Eclairage public extinction des lumières la nuit à l'exception de la salle champ-fontaine en raison des événements le week-end pour la sécurité des personnes.
- Convention fixant les modalités d'intervention de l'entreprise Mathéo CHARVET multi-services pendant la période hivernale.
- Délibération fixant le montant des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et du conseiller municipal délégué.
- Modification du tableau des emplois permanents communaux.
- Mise en œuvre indemnité inflation prime du pouvoir d'achat.
- Mise en œuvre du temps de travail à temps partiel.

COMMISSION URBANISME

Déclaration Préalable :

- DP23B0075, 2 Chemin du Ruthet, division en vue de construire. 
- DP23B0069, 30 Rue Les Châtelains, remplacement des menuiseries extérieures. 
- DP23B0068, 30 Rue Les Châtelains, réalisation d'une terrasse et installation d'une clôture. 
- DP23B0067, 212 Chemin du Creux de l'Etang, pose d'une clôture. 
- DP23B0066, 404 Rue de Paruthiol, installation de panneaux photovoltaïques. 
- DP23B0065, 130 Rue du Mail, réalisation d'une véranda accolée à la maison. 
- DP23B0064, 270 Rue du Branlant, aménagement terrasse et installation piscine. 
- DP23B0062, 12 Chemin du Ruthet, construction d'un pool house. 
- DP23B0078, 597 Route du Sauvage, installation de panneaux photovoltaïques. 
- DP23B0076, 127 Chemin de Chez Credy, installation de panneaux photovoltaïques. 
- DP23B0072, ZA Pré Munny, installation d'un mobil home pour la confection de Pizzas. 
- DP23B0070, 597 Route du Sauvage, installation de panneaux photovoltaïques. 
- DP23B0073, ZA Pré Munny, installation d'un mobil home « barber shop ». (Classé sans suite)

Permis de construire :

- PC22B0032M03, Lot C Rue de la Fruitière, modification de l'exutoire des EP. 
- PC22B0012M01, Lot H Route de Choudans, aménagement de l'espace extérieur, construction de murs de soutènement et création escalier. (Classé sans suite)

- Contentieux entreprise TERIDEAL TARVEL aménagement cimetière: désignation d'un avocat pour représenter la commune par Groupama assurances.
- Election des membres des commissions communales.

















JANVIER

DELIBERATIONS





- Convention de déneigement collègue modification
- Délibération portant désignation du référent déontologue élu et adhésion à la mission d'assistance et de conseil proposée par le centre de gestion de l'Ain.
- Remboursement des frais de transport repas et hébergement engagés par les agents dans le cadre de déplacements liés à une mission temporaire.
- Modification du tableau des emplois permanents communaux.
- Délibération instituant les indemnités horaires et forfaitaires pour travaux supplémentaires.

-COMMISSION URBANISME

Déclaration Préalable :

- DP23B0092, 180 Chemin de la Polaille, modification des ouvertures et création d'une ouverture de toit. 
- DP23B0091, 597 Route du Sauvage, installation de panneaux photovoltaïques. 
- DP23B0090, 165 Route de Chanvière, modification d'ouvertures existantes et création de nouvelles. 
- DP23B0089, 184 Rue du Mail, création d'une ouverture de toit. 
- DP23B0087, 66 Chemin du Molard, installation de panneaux photovoltaïques. 
- DP23B0085, 173 Rue de la Gaine, installation de panneaux photovoltaïques. 
- DP23B0083, 195 Rue de la Fruitière, installation de panneaux photovoltaïques. 
- DP23B0082, Feigères, division en vue de construire. 
- DP23B0081, 87 Chemin de la Vie de l'Etraz, installation de panneaux photovoltaïques. 
- DP23B0080, 345 Chemin du Creux de l'Etang, division en vue de construire. 
- DP23B0079, 502 Rue de la Fontaine Chargonnet, construction d'une piscine. 
- DP23B0077, 169 Rue de la Gaine, construction d'un muret de 80 cm de hauteur. 
- DP23B0071, 875 Rue de Paruthiol, création d'une volière attenante à la construction existante. 
- DP23B0088, 127 Chemin de Chez Credy, installation de panneaux photovoltaïques. 
- DP23B0074, 276 Route de Pougny, création de 2 places de parking, pose de clôtures. 
- DP23B0040, 380 Rue de Bruel, création d'un abri voiture, d'une terrasse végétalisée, pose d'une clôture, d'un portillon, et création d'un petit muret. 

Permis de construire :

- PC23B0025, Route de Lyon, transformation d'un bâtiment agricole en habitation. 
- PC23B0019, Le Château, réhabilitation d'un bâtiment en deux logements. 
- PC22B0012M02, Lot H Route de Choudans, modification de la terrasse, création de murs de remblais et création d'un escalier d'accès à la porte d'entrée. 
- PC23B0017, 28 Rue du Marquisat, construction d'un garage. 
- PC22B0029, Impasse des Mésanges, division d'une parcelle en 2 lots et construction d'une maison. (Retiré)

DECEMBRE

DELIBERATIONS

- Budget communal décision modificative n° 1.
- Autorisation d'engagement de dépenses à partir de 25000 € HT votées au BP 2023 pour le devis Colas.
- Fixation du tarif des repas servis aux enseignants, aux intervenants scolaires, au personnel communal et le portage aux administrés.
- Acquisition de terrain GIUDICI pour l'aménagement d'une liaison modes doux rue des Châtelains.



Madame CHAUVRY Séverine ,infirmière libérale, vous informe du transfert de son cabinet infirmier sur la commune de Péron avec une nouvelle collaboratrice Madame ARTINIAN Meryene depuis le 7 février 2024.



Les prises de rendez-vous se font à partir du
06.66.87.21.99 et 06.13.99.95.77

Tu en as marre de voir traîner des déchets partout dans la commune?

NOUS AUSSI !!!

Tu râles quand tu vois tous ces dépôts sauvages autour des conteneurs de tri?

NOUS AUSSI !!!

Tu aimerais retrouver une commune propre et où il fait bon s'y promener?

NOUS AUSSI !!!

DONC REJOINS NOUS et INVESTIS TOI!

Si tu ne viens pas, tu ne pourras plus te plaindre... 😊

Moins de BLA BLA

PLUS D'ACTION

Grand nettoyage de Printemps

Rendez-vous le 23 Mars 2024



📍 Centre technique communal

🕒 À partir de 8h30
Verre de l'amitié offert aux participants



REJOINS NOUS !!!!

#TousConcernés

#JeM'InvestisPourMaCommune



Ressorcerie

Du Pays de Gex



Ressorcerie du Pays de Gex

Structure d'insertion par l'activité économique



ESPACE
SECONDE
MAIN

Ressorcerie

Du Pays de Gex

VOUS SOUHAITEZ VOUS DÉBARRASSER D'OBJETS EN BON ÉTAT ?

Meubles, luminaires, électro, vélos, jeux, matériel de puériculture...

Un agent valoriste de la **Ressorcerie** est présent tous les jeudis sur le parking situé à côté de la déchèterie de Péron de 9h à 12h et de 13h45 à 17h

2 autres possibilités pour donner

- Prenez rendez-vous pour une **collecte chez vous** !
ressourceriepaysdegex@alfa3a.org
- Déposez vos **objets** directement à la **Ressorcerie** à Ornex et profitez-en pour visiter la boutique solidaire !

Plus d'infos sur :
monservicedechets.com



HORAIRES DEPOT

Lundi : 13h30 - 17h30
Du mardi au vendredi :
8h45 - 12h / 13h30 - 17h30
Samedi : 8h30 - 17h30

Fermé dimanche et jours fériés

HORAIRES BOUTIQUE

Mardi : 14h30 - 17h30
Mercredi et Vendredi :
9h - 12h30 / 14h - 17h30
Jeudi : 14h - 17h30
Samedi : 9h - 17h30

Fermé lundi, dimanche et jours fériés



290 rue de Perruet
ZA de la Maladière
01210, Ornex



04.81.50.02.51



ressourceriepaysdegex@alfa3a.org

LA MAIRIE VOUS INFORME

Nouveaux renforts au sein des Services Techniques Municipaux de Péron

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de deux nouveaux agents au sein de notre équipe des Services Techniques Municipaux de Péron, renforçant ainsi notre capacité à répondre aux besoins de notre commune et à assurer son développement harmonieux.

Tout d'abord, nous accueillons chaleureusement Stéphane CALEGARI, qui a rejoint notre équipe le 1er février 2024. Fort d'une formation de paysagiste, Monsieur CALEGARI apportera son expertise dans le domaine des espaces verts. Il sera principalement dédié à l'entretien et à l'embellissement de notre commune.

Ensuite, nous avons le plaisir d'accueillir Monsieur Hervé HENZER, arrivé le 1er mars 2024. Ancien exploitant agricole, Monsieur HENZER vient renforcer notre équipe voirie. Son expérience et ses compétences seront mises à profit pour l'entretien et la réfection des chemins et voiries communales.

Ces deux nouvelles recrues viennent compléter nos équipes déjà en place et permettent d'attribuer un binôme dédié à chacun de nos secteurs d'activités principaux : bâtiments, voirie et espaces verts. Cette organisation renforcée nous permettra de mieux répondre aux besoins de notre commune et d'assurer un service de qualité à l'ensemble de nos concitoyens.

Nous sommes convaincus que l'arrivée de Monsieur CALEGARI et de Monsieur HENZER enrichira notre équipe et contribuera au dynamisme et à l'embellissement de notre commune. Nous leur souhaitons la bienvenue et sommes impatients de travailler ensemble pour le bien-être de Péron.

Arrêt de covoiturage Hé!Léman Pays de Gex

Depuis quelques jours, un nouvel arrêt de covoiturage est à votre disposition à Péron, au niveau de l'arrêt de bus au croisement Route de Lyon et Rue du Mail.

Ainsi, Hé!Léman Pays de Gex vous propose un service aussi simple, pratique et fiable qu'une ligne de bus ! La différence ? Hé!Léman est un service de covoiturage qui organise la mise en relation entre conducteurs et passagers !

Grâce aux arrêts Hé!Léman présents sur vos trajets habituels, vous covoiturez avec les personnes qui vont dans la même direction que vous, en même temps que vous.

Votre ligne de covoiturage sans réservation est ouverte du lundi au vendredi de 6h00 à 20h00 et de 9h à 20h le week-end.

La ligne est ouverte pendant les vacances scolaires.

L'assistance téléphonique est joignable gratuitement aux horaires d'ouverture au 04 81 69 51 00, et sur support@heleman.org.

Pour plus d'infos

Comment ça marche ? - La ligne Hé!Léman Pays de Gex: covoiturage-leman.org



Priorité à la Sécurité Routière : Installation de radars pédagogiques

Dans le cadre de notre engagement continu pour assurer la sécurité de nos concitoyens, la commune de Péron a récemment installé deux radars pédagogiques. Ces dispositifs ont été mis en place en début d'année afin de sensibiliser les usagers de la route à la vitesse et de promouvoir une conduite responsable.

Les deux emplacements choisis pour ces radars pédagogiques sont la Rue du Mail (sens montant) et la Route de Péron, juste en face de l'école. Ces zones ont été identifiées comme étant des endroits stratégiques où il est crucial de contrôler la vitesse des véhicules.

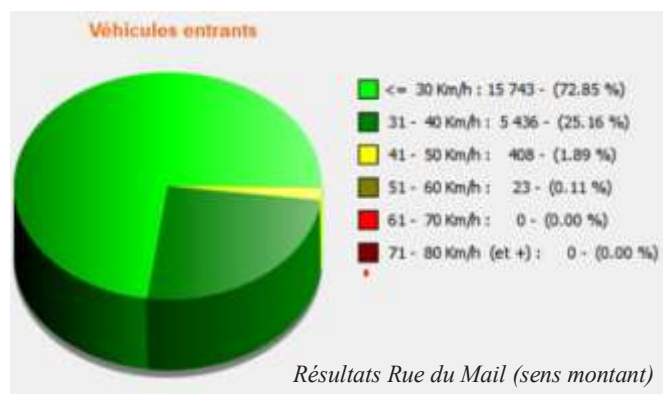
Les résultats obtenus sur une période d'environ un mois sont encourageants : dans la grande majorité des cas, les conducteurs respectent les limitations de vitesse affichées. Cependant, il est regrettable de constater qu'il persiste toujours un petit nombre d'individus qui ne prennent pas en considération ces avertissements. Malheureusement, il semble que certains considèrent encore la route comme un terrain de jeu, ignorant les risques pour leur propre sécurité et celle des autres usagers.

LA MAIRIE VOUS INFORME

Conscients de ces défis persistants, nous avons décidé de déplacer périodiquement les radars pédagogiques dans différentes zones de la commune. Cette rotation permettra de sensibiliser un plus grand nombre de personnes et d'encourager une conduite responsable sur l'ensemble du territoire communal.

De plus, les services techniques de la commune réfléchissent déjà à l'augmentation du parc de ces outils de contrôle de la vitesse. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de continuer à œuvrer pour la sécurité de tous nos citoyens et de promouvoir une culture de respect des règles de circulation.

Nous vous remercions de votre engagement envers la sécurité routière à Péron. Ensemble, nous pouvons faire de notre commune un endroit plus sûr pour tous !



Transport à la demande

« A compter du 11 décembre 2023, le transport à la demande évolue vers un service de transport dynamique. Les arrêts desservis restent inchangés, mais à partir de cette date, les trajets seront à réserver via une application mobile ou par téléphone via une centrale de réservation. La réservation de votre trajet est obligatoire.

Une fois réservé, le véhicule de 9 places devrait arriver dans la demi-heure. La position du véhicule pourra être suivie en temps réel via l'application, jusqu'à 30 min avant l'arrivée. Les réservations peuvent se faire pour un départ le jour même, ou être anticipé jusqu'à 15 jours à l'avance.

Le service fonctionnera du lundi au vendredi, de 6h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 18h. Pendant les heures de pointe (7h00-9h00 et 16h30-18h30), en raison des contraintes de trafic routier, il est recommandé d'anticiper son trajet car le délai de prise en charge peut être allongé.

Comme actuellement, la réservation par téléphone sera disponible uniquement du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00, avec un nouveau numéro pour la centrale : 0 800 00 67 59. En dehors de ces horaires, la réservation en ligne reste possible : tad.paysdegexagglo.fr »



Comme chaque année, les membres du Centre Communal des Actions Sociales ont eu à cœur de montrer à nos aînés la place importante qu'ils ont dans notre village. Au mois de décembre 2023, 59 colis, confectionnés par Gamm Vert, ont été distribués à travers notre commune. Pour ceux qui ont choisi de participer au traditionnel repas, celui-ci a eu lieu le samedi 24 février 2024. Quel plaisir de constater que le nombre d'inscriptions ne cesse d'augmenter, avec 88 personnes, dont une dizaine qui venait pour la première fois. Malheureusement, nous avons dû faire face à une vague d'annulation le jour même, la faute aux microbes bien présents au mois de février. Nous espérons qu'à l'heure où vous lirez cet article, chacun(e) d'entre vous se porte bien. Malgré tout, la fête a battu son plein, grâce à la troupe Art Ktdanse qui revenait pour la deuxième année consécutive. Les nouvelles chansons et chorégraphies ont encore été très appréciées du public. Nos papilles ne furent pas en reste, tout le mérite en revient à nos cuisiniers de Bourg Traiteur, qui revenaient quant à eux pour la treizième année. Le repas a reçu de nombreux éloges, tout comme le succulent tiramisu préparé par la boulangerie du Moulin de Péron. Bravo également aux 7 adolescent(e)s qui ont assuré, avec sourire et bienveillance, un beau service. Comme la tradition le veut, Denise a terminé cette fin de journée par son loto qui remporte toujours un vrai succès. Merci à Gamm vert et Intermarché pour leurs paniers garnis.

Un grand merci à vous toutes et tous pour votre présence. Nous espérons que vous avez apprécié autant que nous ce moment de retrouvaille, de partage et de rires.





Connaissez-vous vraiment tout de Péron ?

Peu importe la réponse ...



**CHAUSSEZ VOS BASKETS
ET DIRECTION L'AVENTURE !**



LIEU : MAISON DES ASSOCIATIONS

DATE : LE 6 AVRIL 2024

DÉPART ENTRE 14H00 ET 14H30

Surprises et questionnaires
de tous niveaux vous
attendent lors d'une
balade de découverte

**CONSEIL
MUNICIPAL
JEUNES**
Péron

**Goûter
offert !**

ON VOUS ATTEND NOMBREUX !



Chalet du Gralet 1450 m d'altitude
01630 Péron

AG3, l'Association de Gestion du Gîte du Gralet

[Chalet du GRALET \(mon-paysdegex.fr\)](http://mon-paysdegex.fr)



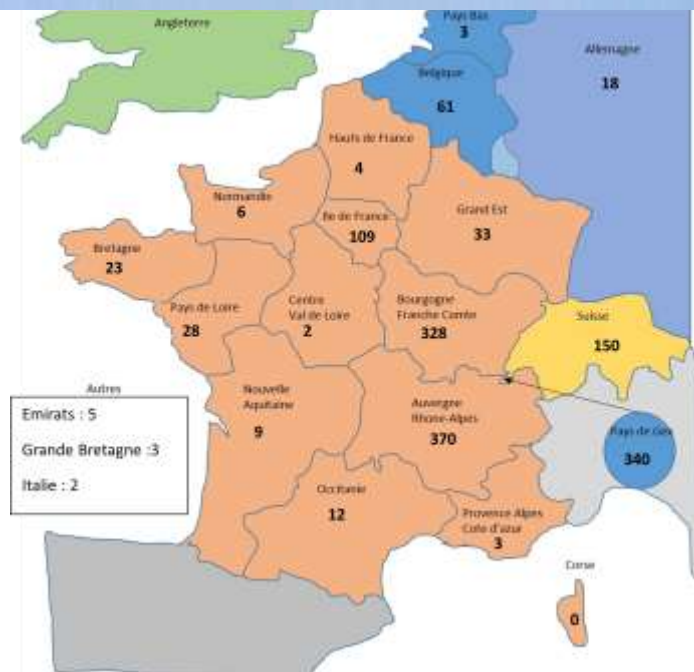
Encore et encore le climat occupe les esprits, avec son lot de mesures censées freiner (?) le réchauffement de la planète. 2023 fut l'an des records : le plus chaude et le plus caniculaire. Rassurons-nous, 2024 va battre 2023... La montagne a souffert, souffre et va encore souffrir.

Un autre record a été battu en cette brûlante année: la fréquentation du refuge du Gralet. Nous y avons enregistré 1515 nuitées (1309 adultes et 206 enfants), soit 84 en plus qu'en 2022. La carte ci-dessous vous donne un aperçu de l'origine des randonneurs.

Toujours aussi apprécié le Gralet, en témoignent le livre d'or et les messages reçus en retour. Peu d'incivilités, et quand il y en a, AG3, ou un « vrai montagnard » de passage sont là pour que les lieux retrouvent leur aspect accueillant.

L'année passée a été marquée par la dépose et la repose de la pompe à eau ; fatigué, le piston a été remplacé par l'équipe technique de la commune, Ludovic DAVID assurant la délicate partie soudure. Une intervention de la DIMA a permis de corriger un petit problème inhérent à la fendeuse. Bien entendu, les journées d'entretien et alimenter le bûcher ont été notre priorité.

Voilà plus de 30 ans que le chalet a été rénové. Aujourd'hui, il a besoin qu'on s'occupe un peu de lui ; pour cela, une liste de travaux a été rédigée. Nous allons y travailler en collaboration avec la mairie.



Les P'tits déjà spectacle
Jeune public 23/24

6

LA SOUPLESSE DE LA BALEINE

dés 3 ans et toute la famille / 60 mn
Théâtre d'objets sonores / Cie ARFI

De cette fantaisie musicale et visuelle apparaissent Pêle-mêle des êtres hybrides, loufoques et poétiques : animaux mécaniques, marins d'eau douce, bestioles géantes, danseurs virtuoses...



A écouter sans modération !
A voir sans restriction !

<http://www.arfi.org/fr>

Samedi 6 avril , 10h15
Salle Champ Fontaine - PERON

Pour garantir votre bon accueil il est indispensable de réserver vos places avant la date du spectacle.
(Nombre de places limité)

Tarifs : Adultes 8€ / 6€* - de 18 ans 6€/4€*

* adhérent CSC



L'adhésion au CSC donne droit à des réductions. Pensez-y!



228 AVENUE DES ALPES - 01170 GEX

04.50.28.34.17

SECRETARIAT@CSCLESIBELLES.FR

Bonjour à tous !

Encore plein de moments ados ont eu lieu à Péron. Soirée Pizza film, soirée Mario Kart – crêpes, Alibi. D'ailleurs, félicitations à nos deux nouvelles équipes qui ont remporté le tournoi de Mario Kart cette année !

Les vacances de février ont également été, une fois de plus, un succès avec une sortie à la patinoire de Meyrin. Une trentaine d'ados différents ont participé à cette première semaine de vacances. Nous espérons vous retrouver pour les prochaines au mois d'avril (semaine du 15 au 19).

D'autres soirées arrivent pour nos deux groupes (6-5 et 4-3). Il semble même que d'autres projets sont en approche et devraient être révélés rapidement ! Mais pour cela, n'oubliez pas de nous suivre sur nos différents réseaux sociaux !



On se retrouve très vite pour la suite des aventures des ados de Péron. N'oubliez pas de nous suivre sur nos différents réseaux sociaux !

- Instagram : @secteuradoperon
- Site AFREJ : <https://afrejcoordination.wixsite.com/> (rubrique Péron – secteur ados)
- Facebook : Secteur ados Péron
- Téléphone : 06.02.16.38.95

Florent, Coordinateur Secteur ados, Animateur Enfance/CMJ.



Société Musicale de Péron-Saint Jean, la Bonne Humeur

[La Bonne Humeur Peron St Jean - Accueil](#) | [Facebook](#)

Concert de Noël à Saint Jean Dimanche 10 décembre dès 16h00 avec la Fanfare Municipale de MEINIER (CH)



Ici et là, les chants de Noël de la BH ont rythmé la fin de l'année 2023 : à Saint Jean de Gonville (Téléthon, Pompiers, Sou des Ecoles, Marché de Noël, à Péron (Marché de Noël, soirée des Bargeots et à Challex (arrivée du Père Noël à Marongy). Le point d'orgue fut le concert du dimanche 10 décembre à Saint Jean de Gonville. La prestation toute en couleur de nos juniors, le dynamique programme des seniors et les talents de la Fanfare Municipale de Meinier (CH), invitée d'honneur, ont enchanté une salle encore pleine pour l'occasion.



Et pour commencer 2024, rien de tel qu'un séminaire hors de nos frontières. C'est au Relais Nordique de Giron (01) que nous nous rendîmes les 13 et 14 janvier derniers, pour travailler le programme du **concert de printemps**, le 25 mai prochain, salle Champ-Fontaine à Péron,



Pour l'instant, le comité administratif s'active à la préparation du loto du 17 mars à Saint Jean de Gonville.



Maxime COLLET

En lisant ces quelques lignes, peut-être pouvez-vous ressentir que ma plume est lourde.

Lourde car elle est encore chargée d'émotion. Émotion qui ne diminue pas depuis le samedi 20 Janvier. En effet, ce fut encore une grande journée pour nous, d'autant plus que vous n'aviez jamais été aussi nombreux à venir manger pour notre fête patronale. Vous étiez exactement 322 convives ce jour-là ! Heureusement, nous avons pu compter sur le soutien de Jean-Claude VERNEY et sa brigade pour assurer un repas de qualité. Car, ce n'était pas rien d'assurer un service efficace pour autant de personnes, vous vous en doutez. A fortiori que les palais de notre public sont tous différents puisqu'il faut savoir satisfaire les plus jeunes comme les plus anciens car comme vous le savez, la St Antoine se veut fédératrice. Et cela, peu importe les différences de générations !

En plus du cadeau de votre présence, nous avons été touchés de vous voir aussi nombreux à acquérir notre calendrier 2024 des "dieux de la Jeunesse". En plus du beau geste de solidarité envers les enfants de l'I.M.E, que vous avez réalisé en achetant ce calendrier (sachant que tous les bénéfices de cette vente leurs seront remis), nous avons été émus de vous voir si nombreux à accepter de nous avoir au quotidien dans vos foyers, vous aidant aussi dans votre organisation personnelle grâce à ce calendrier.

Mais, l'émotion la plus grande nous a été provoquée par les plus anciens de notre association.. Lors de leur prestation pour la deuxième animation de notre spectacle, ils ont su nous faire monter les larmes au yeux. En effet, ils ont réussi à résumer tant de choses si significatives pour nous ainsi que pour beaucoup d'entre vous..

Dans le temps qui leur était imparti, ils ont pu nous faire revivre de grands moments de la Jeunesse ainsi que rappeler les valeurs qu'ils nous ont inculquées dans ces années de partage. Et pour cela, nous leur serons toujours reconnaissants. Il était poignant de voir autant de personnes se sentir touchées par leurs mots et se reconnaître dans ces valeurs primaires et si importantes qui sont : le partage, la fraternité et le travail.

A ce sujet, pour tout le travail fourni depuis tant d'années, pour l'association mais aussi pour l'intérêt de la commune, nous leur disons encore un immense MERCI ! Et, pour faire les choses correctement, il nous faut vous les citer encore une fois. Merci à Smon DAVIT, Lucas FELIX-FIARDET, Baptiste FRODURE, Vincent BOYER et Yvan LELAIZANT.

Pour terminer à ce sujet, il faut rappeler que malgré les années qui passent et le temps qui défile, grâce à ces instants passés ensemble, rien ne pourra jamais défaire ce lien qui nous unit, ce lien indéfectible qui n'est autre que l'amitié. Une amitié qui, dans les tempêtes de nos vies, restera le rayon de soleil calmant nos tourments.

Malgré la douleur de voir s'en aller les plus âgés d'entre nous, la Jeunesse s'est déjà remise au travail. Évidemment, il faut aller de l'avant, et quoi de mieux pour cela que de se lancer dans une nouvelle conception de char ? Et oui, les préparatifs de nos prochains défilés sont déjà en cours. Et cette année, le thème de notre char portera sur un saloon western ! En plus de nous faire passer de bons moments lors des parades dans les autres villages, cela permet à certains d'entre nous, novices dans le domaine du bricolage de mettre la main à la patte en réalisant une édification qui, on l'espère, rendra fier les Péronnais. Car, même si le façonnage de nos petits édifices reste un réel moment de partage, le bouquet final reste les défilés. Et pour nous il s'agit bien plus que de beaux moments de liesse, parce que c'est aussi pour nous le moyen de représenter le village dans les communes voisines et même de l'autre côté de la frontière étant donné que nous allons aussi défiler à Russin.

Le notre de défilé se tiendra le dimanche 7 Juillet à la vogue de Logras. Je profite de cette occasion pour rappeler que chacune et chacun d'entre vous peut défiler et que tous les chars sont les bienvenus, peu importe son association, club ou encore groupe d'amis !

Mais évidemment, la vogue de Logras est encore loin, et les esprits de la Jeunesse se concentrent surtout sur la fête de printemps pour le moment. Et qui dit fête de printemps dit son barathon, suivi de son bal ! Cette année encore la Jeunesse va tenter de se surpasser pour vous préparer des surprises inédites.. Alors, vous vous en doutez bien, nous sommes tous très pressés de voir arriver les beaux jours pour enfin tous vous retrouver ! D'ici là, prenez des forces pour notre marche festive, et notez d'ores et déjà la date du 4 mai !



Chers amis péronnais,

Que de changements, que de changements en cette nouvelle année pour le Comité des fêtes de Péron !!!

Nouveau logo, nouveaux statuts, nouvelles recrues, l'année commence fort ! Nous avons eu la chance et le plaisir d'accueillir 2 nouvelles recrues, Stéphanie et Gabriel, nous leur souhaitons bienvenue au sein de notre équipe !



A l'occasion de notre assemblée générale du 12 janvier 2024, notre présidente Cindy MELLET a démissionné de son poste pour raisons personnelles, nous la remercions vivement de son implication au long de ces nombreuses années où elle a œuvré sans compter à l'organisation de toutes les manifestations et la vie de l'association. Merci beaucoup Cindy, nous te souhaitons une belle continuation, et nous sommes certains que nous te reverrons à nos manifs !

Du fait du départ de Cindy, et sans candidats à sa succession, notre association a modifié ses statuts, nous sommes maintenant une association collégiale gérée par 6 coadministrateurs au sein d'un conseil d'administration, et la parité est respectée ! Les tâches sont nombreuses et variées, l'ambiance est très conviviale, venez nous rejoindre.



Nous inaugurons également en 2024 notre tout nouveau logo, plus moderne, plus distinctif, mais toujours violet !!

Nous vous avons retrouvé avec plaisir le **samedi 3 février à 20h30** pour notre soirée Théâtre avec la troupe Tous en scène pour la pièce « **Opération Pyjama** ». Vous avez été quelques 165 personnes présentes, pour passer un bon moment de franche rigolade, nous avons passé une très belle soirée ensemble.



Nous commençons déjà la préparation de notre manifestation principale, la **Fête de Printemps**, qui se déroulera cette année **les 4 et 5 mai 2024**. Les inscriptions sont ouvertes pour les stands, les tarifs sont toujours à 6€ les 2 mètres linéaire, avec un minimum de 4 ml. Vous pouvez réserver votre emplacement par mail comite.peron@gmail.com ou au 06 15 63 59 69, ou encore sur HelloAsso <https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-de-peron/evenements/vide-grenier-2024> ou même via le QR Code. Nous vous préparons de nombreuses animations et activités, pour petits et grands !



Si vous souhaitez participer à cette journée festive en notre compagnie, si vous avez quelques heures de temps libre, n'hésitez pas à nous contacter pour venir nous aider.

L'année 2024 ne déroge pas à la règle, nous avons encore et toujours besoin de vous pour nous aider à faire vivre nos 6 manifestations annuelles et notre commune, n'hésitez pas à nous rejoindre pour distraire vos quelques heures de temps libre !

Le comité des fêtes tient à votre disposition tout le matériel nécessaire à vos manifestations, fêtes, réunions, la liste et la réservation sont disponibles sur demande par mail à locmat.cdfp@gmail.com

Matériel à la location Comité des Fêtes de Péron		Mail: locmat.cdfp@gmail.com	
Articles	Tarifs à l'unité	Articles	Tarifs à l'unité
1 Tables + 2 bancs (sous 1 à 5 tables)	15 €	1 Tables + 2 bancs (occasion 6 et +)	10 €
Banquet 6x4m	75 €	Bar en Bois pliable	25 €
Chapiteau 6x4m avec remorque	70 €	Brutelle bar	70 €
Remorque frigorifique	200 €	Voiture C15 frigorifique	70 €
Grill plancha à gaz	50 €	Poêle à paella et réchaud	35 €
Réchaud tripattes	20 €	Congélateur	20 €
Réfrigérateur à boissons	25 €	Réfrigérateur	25 €
Cafetière 100 tasses	20 €	Cafetière 120 tasses	20 €
Cafetière 50 tasses	20 €	Machine à Hot Dog	40 €
Crêpière professionnelle	40 €	Marmite et Faitout	10 €
Friteuse électrique 380V	40 €	Friteuse électrique 220V, 2 bacs	40 €
Friteuse de comptoir 220V	30 €	Broche	100 €
Bain-Marie portable	40 €	Bain-Marie étuve	60 €
Groupe électrogène	150 €		

Réservation par mail uniquement

Pour tous renseignements sur nos manifestations, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à comite.peron@gmail.com.

Cinéma de Péron – saison 2024...

Et c'est reparti pour une nouvelle année.
Prochaine séance de cinéma :



MERCREDI 10 AVRIL 2024
A 17h45 **LES INSEPARABLES**
A 20H30 **COMME UN FILS**



Et bien sûr, friandises, snacking, boissons fraîches ou chaudes seront au rendez-vous pour vous régaler.

Le Cinéma de Péron tient à remercier chaleureusement ses cinéphiles pour leur fidélité au fil des séances. Avec 192 spectateurs au mois de janvier 2024, cette soirée fait partie des records de l'association.
Le Cinéma de Péron a donc encore de belles années devant lui...

Si vous souhaitez recevoir la programmation mensuelle, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à :
cinema.peron@gmail.com.

L'Equipe du Cinéma de Péron

RCCC RUGBY CLUB DU CANTON DE COLLONGES 06 45 53 40 49

SALLE CHAMP FONTAINE À PERON 01

23 MARS 2024 À PARTIR DE 19H30

RÉSERVATION AU : 06 76 41 23 51

MENU
Salade verte
Poulet sauce forestière
accompagné de riz
Dessert
Café ...

TARIFS DU REPAS :
ADULTES : 20 €
ENFANTS (-10ANS) : 10 €

BAL GRATUIT DU RCCC
A PARTIR de 22H

FREE ENTRY

Un grand merci à la bonne humeur qui est venue faire une surprise aux enfants de l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires. Au programme, présentation des instruments de musique, blind test et initiation aux percussions ont été effectués au plus grand bonheur des enfants du groupe des petits et des moyens.



Initiation aux percussions avec la bonne humeur. 🎵



*Présentation des instruments
Par la bonne humeur 🎵*



Au plaisir de vous retrouver sur une prochaine matinée avec le groupe des grands.

Carnaval



Mardi 13 février, les enfants de l'accueil de loisirs ont participé au défilé dans le village avec leur très beau dragon créé par leurs petites mains.

Journée intergénérationnelle mercredi 20 mars



Une fois de plus, les enfants de l'accueil de loisirs invitent les aînés du village à passer une après-midi en leur compagnie. Au programme composition de fleurs, loto, jeux de société et goûter.

Vacances de Février

Ce sont plus de 94 enfants différents qui ont bénéficié du service d'accueil pendant les vacances scolaires. Le thème des vacances : les grandes inventions. Chaque jour, les enfants ont découvert un objet ou un sport inventé. Une grande frise chronologique a pris place dans les locaux.

Ateliers d'anglais



ATELIERS D'ANGLAIS
TOUS LES VENDREDIS AU PERISCOLAIRE

Notre animatrice Anna Fowler d'origine anglaise, va animer des ateliers pédagogiques **tout en anglais**.

Une initiation à travers la chanson, en passant par des jeux de société et des jeux extérieurs les attendent.

Elle ira sur tous les groupes; petits moyens et grands au fur et à mesure de l'année.

Ne soyez pas surpris si vous entendez vos enfants dire quelques mots à la maison !!

Les ateliers d'anglais ont débuté les vendredis au périscolaire du soir avec notre animatrice Anna. Dès 16h30, elle échange en anglais avec l'ensemble des enfants et des animateurs. Sur volontariat, les enfants vont vers elle pour faire des jeux de société ou autres tout en anglais.

Ateliers massages



Samedi 23 mars
de 10h à 11h
à l'accueil de loisirs

Atelier parent-enfant
Autour du massage

Notre animatrice Tiffany, diplômée en esthétique, vous propose une matinée spéciale détente avec votre enfant. Vous pourrez partager un moment privilégié en suivant les gestes adaptés aux enfants. Ensuite ce sera à votre enfant de vous faire votre massage sous le regard attentif de Tiffany.

Au programme Massages du cuir chevelu, visage, mains et dos (par dessus le pull), le tout dans une ambiance Zen

A partir de 5 ans

5€/pers

Sur inscription accueil.lafontaine.enchantée@gmail.com

Notre animatrice Tiffany, propose un atelier parent-enfant autour du massage et de la détente. Les places sont limitées, inscrivez-vous rapidement, par mail.



Recette d'ici ou d'ailleurs



Chef Gildas

Curry de poulet au lait de coco

Black quinoa, carotte rôtie

Ingrédients :

pour 4 pers

- 4 filets de poulet
- 1 oignon jaune
- 25 g de gingembre
- 1 citron vert
- 18 g curry madras
- 25 cl de lait de coco
- 4 carottes
- 200 g black quinoa
- 1 cuil à soupe huile d'olive
- sel, poivre,
- maïzena
- vin blanc
- bouillon de volaille

Ustensiles :

planche, couteau, poêle, casserole, râpe, passoire plaque pâtisserie, rasoir

Préparation :

1- Préchauffer le four th 6/200°C.

2- Eplucher les carottes, les couper en morceaux. Huiler, assaisonner et les déposer sur une plaque de cuisson recouverte d'un papier sulfurisé. Enfourner environ 20 min. Ils doivent être tendres au centre et légèrement dorés.

3- Dans une casserole d'eau salée, cuire le quinoa noir préalablement rincer à l'eau pendant environ 15 à 20 min.

4- Découper en morceau le filet de poulet. dans un récipient, ajouter le poulet, le sel, le poivre, le curry madras, gingembre, jus de citron.



5- Dans une poêle, chauffer l'huile d'olive, sauter le poulet, le débarrasser. Suer les oignons ciselées, déglacer vin blanc. Dans une casserole, réunir le poulet, les oignons ciselés, le bouillon de volaille, le lait de coco. Laisser mijoter 10 à 15 min.

6- Réaliser la sauce. Décanter la viande, passer au chinois Lier la sauce à la maïzena. A l'aide d'une râpe ajouter le zeste de citron vert.

7- Assaisonner le quinoa, ajouter l'huile d'olive et le zeste.

Bon appétit 🍴

 **chefgildasgavaud**

 **+41 (0)79 746 78 60**

Tralteur à emporter - Cours de cuisine

Astuce du chef :

Pour une saveur plus intense, vous pouvez faire mariner le poulet dans le mélange de curry et lait de coco pendant 30 min avant de le faire mijoter



Si la situation sanitaire et les directives en vigueur le permettent, les manifestations suivantes auront lieu en 2024. Toutes les dates et informations sont à retrouver sur le site ou la page Facebook de la commune.



Date	Association	Manifestation	Lieu
MARS 2024			
Samedi 9	VERGER TIOCAN	Assemblée générale	Maison des Associations
Dimanche 10	SOU DES ECOLES	Loto	Salle Champ-Fontaine
Mercredi 13	COMITE DES FETES	Cinéma	Salle Champ-Fontaine
Mercredi 13	BIBLIOTHEQUE	Jeux de société	Bibliothèque
Samedi 16	PERSONNEL COMMUNAL	Repas dansant	Salle Champ-Fontaine
Dimanche 17	SOCIETE MUSICALE	Loto	Salle de St Jean de Gonville
Vendredi 22	BELOTE GESSIENNE	Concours de belote	Salle Champ-Fontaine
Samedi 23	RUGBY CLUB CANTON COLLONGES	Repas dansant	Salle Champ-Fontaine
Samedi 23	LE FOUR DU CRET	Vente de pain	Le Crêt
Samedi 23	DOJO	Compétition judo	Gymnase
Lundi 25	BIBLIOTHEQUE	Fête du court métrage	Bibliothèque
Mercredi 27	DONNEURS DE SANG	Don du sang	Maison des Associations
Samedi 30	BIBLIOTHEQUE	Chasse aux œufs	Bibliothèque
AVRIL 2024			
Mercredi 3	BIBLIOTHEQUE	Jeux de société	Bibliothèque
Samedi 6	MAIRIE - COMMUNE	Petit dej spectacle	Salle Champ-Fontaine
Samedi 6	Conseil Municipal Jeune	Course d'orientation	Maison des Associations
Dimanche 7	CAVALIERS DE L'ANNAZ	Concours de dressage	ECURIES
Dimanche 7	VERGER TIOCAN	Loto	Salle Champ-Fontaine
Mercredi 10	COMITE DES FETES	Cinéma	Salle Champ-Fontaine
Mercredi 10	BIBLIOTHEQUE	Graine de lecteur	Bibliothèque
Week-end 20-21	ASSOCIATION ALMURIC	BD DISQUE	Salle Champ-Fontaine
MAI 2024			
Week-end 4-5	ASSOCIATIONS COMMUNALES	Fêtes de printemps - Foire aux plantons	Salle Champ-Fontaine
Samedi 11	BOULES	Concours	Boulodrome
Mercredi 15	COMITE DES FETES	Cinéma	Salle Champ-Fontaine
Mercredi 15	BIBLIOTHEQUE	Jeux de société	Bibliothèque
Week-end 18-19	LA VOIE DU DRAGON	Journée des arts asiatiques	Gymnase
Samedi 25	FAMILLES RURALES - CENTRE DE LOISIRS	Course orientation / printemps du sport	Salle Champ-Fontaine
Samedi 25	SOCIETE MUSICALE	Concert	Salle Champ-Fontaine
JUIN 2024			
Samedi 1	OZMOZ LEMAN	Ozmoz - année 80 soirée déguisée	Salle Champ-Fontaine
Vendredi 7	SOU DES ECOLES	Kermesse	Salle Champ-Fontaine
Samedi 8	LE FOUR DU CRET	Fête du Four	Le Crêt



NUMEROS D'URGENCE



SAMU, Médecins de garde	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
Appel d'URGENCE européen	112
PHARMACIE de garde	3237

ENFANCE ET SCOLAIRE

Ecole primaire - maternelle	04 50 56 37 52
Collège	04 50 59 58 00
Centre de Loisirs	04 50 48 31 52
Halte-Garderie La Roulinotte	06 88 90 10 55

SERVICES SOCIAUX

Assistante Sociale, ST GENIS POUILLY	04 50 42 12 65
Point d'accès au Droit, GEX	04 50 41 35 86
CAF de l'AIN	0 810 25 01 10
Pôle Emploi, ST GENIS POUILLY	3949

BIBLIOTHEQUE

Téléphone	04 50 56 41 39
Le mardi	de 16h30 à 18h00
Le mercredi et le samedi	de 10h00 à 12h00

CINEMA PERON

cinemaperon@gmail.com

COMITE DES FETES

Loc. matériel locmat.cdfp@gmail.com

RESTAURANTS SUR LA COMMUNE

Auberge Communale de la Fruitière	04 85 03 90 23
L'Hippocampe	04 57 28 40 16
Pizza Roma (Foodtruck)	04 50 59 40 71
Obsessions Culinaires (Foodtruck)	07 87 29 14 32
Pizzeria La Baronessa	04 57 28 16 17

TAXI

taxis.chapelain@orange.fr (Réservation)	06 33 41 45 79
taxivilleneuve.01@orange.fr	06 70 31 42 71

SANTE SUR LA COMMUNE

PHARMACIE

PERON, ZA de Pré Munny 04 50 40 10 34

OSTEOPATHE E. PORTHA 04 50 59 98 06
PSYCHOLOGUE B. RANDOT 04 50 41 65 37

CABINETS MEDICAUX

ST JEAN DE GONVILLE 04 50 56 44 21
COLLONGES 04 50 56 71 00
CPTS (Communautés professionnelles Territoriales de Santé) Service d'orientation médicale 06 80 17 41 82

INFIRMIERES

Infirmières libérales PERON 06.66.87.21.99
06.13.99.95.77
Cabinet COLLONGES 04 50 56 71 64

HOPITAUX

Centre Hospitalier Alpes-Léman 04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy 04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien 04 50 49 65 65
Tougin Gex 04 50 40 38 38
Cantonal à Genève 00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin 00 41 22 719 61 11

PEDICURE-PODOLOGUE

Cabinet COLLONGES 06 70 26 62 29
Du mardi au vendredi de 9h-12h40 et de 14h-19h

COLLECTE DES DECHETS

Ramassage des ordures ménagères le jeudi
Maison des usagers gessiens 04 50 40 95 00
Allo Encombrants 04 50 20 65 86

DECHETERIE PERON

04 50 59 14 64

Fermée les jours fériés

De mars à octobre

Du lundi au vendredi 8h30 à 12h00
13h45 à 18h00

Le samedi 8h30 à 18h00

Le dimanche 9h00 à 12h00

Novembre à Février Fermeture à 17h00

RELAIS POSTE INTERMARCHE 04 50 59 15 70

SALLE CHAMP-FONTAINE

04 50 56 37 39

FÊTE DE LA MUSIQUE



Organisé par les
Représentants des
parents d'élèves

Bénéfices pour les prochains projets
de la "Gestion des émotions"



**VENDREDI 21 JUIN
PÉRON**



**Parking
de l'école**

**Châteaux gonflables
Bar et food-trucks**

**DÈS 18 H : CONCERTS
PLEIN AIR**



**Zikos
DJ Deerage**



Comité de rédaction :

Amandine ROSSAS, Céline FOURNIER, Denise HUGON, Catherine DE JESUS, Luc BARRIERE-CONSTANTIN, Guillaume MARTINOD, Dominique GIGI